Messieurs,

Je suis extrêmement choqué par la sévère critique de la politique de la France au Rwanda dans le dossier du 11 janvier 2024 affirmant la responsabilité de notre pays et de son armés dans le génocide.

Ce dossier est à sens unique. S'appuyant sur le seul rapport Duclert qui peut faire l'objet de critiques par son à priori et son parti pris, il ne prend pas en compte les archives du FPR, des USA et de la Grande Bretagne qui ont joué un rôle essentiel dans les événements qui ont abouti au génocide au Rwanda. On peut donc remettre en cause la vérité historique de ce rapport et ses conclusions.

Mais, en tant qu'ancien commandant de l'opération Turquoise, ma réaction porte surtout sur Bisesero. L'article sur Bisesero vient conforter votre dossier insidieux et soupçonneux sur l'action de l'armée française. Il relaie les accusations d'avoir volontairement laissé massacrer des réfugiés à Bisesero.

Or, la justice française, saisie de plaintes à ce sujet, a, par des termes extrêmement clairs, rendu récemment une ordonnance de non lieu sur l'engagement des militaires français lors de l'opération Turquoise. " Il ne ressort, de manière crédible d'aucune des 16.379 pièces de l'information judiciaire, aucune intention des militaires français de faciliter la commission de crimes sur les civils tutsi."

Cette ordonnance démontre l'inanité des accusations ignobles relayées dans la cyber sphère qui, pendant des années, ont voulu porter un discrédit sur les militaires français et leur action au Rwanda. Je regrette que Le Point se soit joint à cette désinformation.

Fidèle lecteur du Point, je suis très surpris par cette nouvelle ligne éditoriale mettant en cause l'armée française.

Général de Corps d'Armée (2S) Jean Claude Lafourcade